

ARTS PLASTIQUES

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN CLASSE DE SECONDE

LYCÉE ROUVIÈRE
TOULON



En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'arts plastiques s'inscrit dans la continuité de celui du collège. Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse et aboutie

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures. Cet enseignement contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques ou vers des domaines artistiques voisins.

Enjeux et objectifs

- ▶ développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève
- ▶ enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves
- ▶ rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques
- ▶ développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général
- ▶ accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.



3H

par semaine



CULTURE ARTISTIQUE



PRATIQUE PLASTIQUE

Dessin, peinture, sculpture,
photographie, architecture,
création numérique...



RENCONTRES

avec des démarches d'artistes